



CONFRÉRIE DES FINS PALAIS ÉLOYSIENS

Siège social : Caveau de la Confrérie — Cour des Équipages
103, rue Jean-Jaurès — 63700 Saint-Éloy-les-Mines

Blog : <http://finspalaiseloysiens.hautetfort.com> — Courriel : fins_palais_eloysiens@yahoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DIMANCHE 8 MARS 2009

PRÉSENTS (38)

Conseil de l'Ordre :

Jacques Barrat, André Boukhalfa, Pierre Boutet, Roger Delcaire, Maurice Jourdain, Alain Lafond, Michel Lavergne, Philippe Okoniewski, René Perrot, Michel Renaud, Jacques Vallon, Gérard Vellard, Jean-Claude Vivier.

Conseil des Sages :

Pierre Huguet, Émile Petitalot, Jean-Louis Peynet.

Membres actifs :

Claude Aumaître, Pierre Barillier, René Barraud, Jean-Jacques Charvilhat, Noël Dufal, Christian Dumont, Dominique Duron, Jean-Claude Faure, Pascal Ferandon, Robert Girodet, Paul Guyot, Lionel Hidien, Jean-Louis Mangot, Jean Martin, Pierre Monteil, René Peyronny, Denis Poulain, Alain Robert, Roger Rybarczyk, Jean Sol, Alain Syper, Fabrice Vallat.

Secrétaire de séance : Michel Renaud.

Excusés : Georges Buvat, Marc Faccio, Robert Fessler, Jean-Paul Lacombe, Jérôme Renoux, Jean-Charles Schill, Marc Tixier, Jean-Claude Wawrzyniec.

ORDRE DU JOUR :

1. Bilans annuels : bilan moral et bilan financier ;
 2. Cotisations 2009 et propositions d'intronisations ;
 3. Fête des Vins de France et Saveurs du terroir 2009 (30, 31 mai et 1^{er} juin) ;
 4. Autres manifestations prévues : voyage annuel, soirée dansante, Fête des crus du Beaujolais, repas champêtre ;
 5. Cérémonies du 40^e chapitre de la Confrérie en 2010 et Route du Champagne 2010 ;
 6. Questions diverses.
-

La séance est ouverte à 10 heures 15 par le Grand Maître Jacques Vallon, qui en assure la présidence. Celui-ci accueille les membres présents, évoque les décès qui ont frappé la Confrérie durant l'année écoulée et demande que l'on observe une minute de silence en mémoire de nos compagnons récemment disparus.

1. Bilans annuels : bilan moral et bilan financier (cf. appendice ci-après).

Le Grand Chancelier Michel Renaud présente le bilan moral pour l'année écoulée. Il fait le point sur la vie de la Confrérie, la participation aux manifestations extérieures, ainsi que sur les différentes manifestations propres aux Fins Palais Éloysiens — au nombre desquelles il faut désormais compter, en raison du succès rencontré, la sortie en Beaujolais, à l'occasion de la Fête des Crus, et le repas champêtre — *vulgo* « Journée Cochon ». Il fait également état de la participation très active de la Confrérie au « Mariage auvergnat », organisé à l'initiative des Épicuriens des Combrailles.

Le Maître Chapelain Jacques Barrat, chargé des relations avec le Comité des Fêtes et la Municipalité, revient sur le compte rendu de la Fête des Vins 2008 pour apporter quelques précisions, donner la liste des confréries présentes et rappeler à tous les Compagnons l'importance de l'image qu'ils doivent donner dans le contexte de cette manifestation. J. Barrat transmet également les remerciements de madame le Maire, qui souligne le rôle essentiel des Fins Palais, dont la présence est indissociable du succès de la Foire.

À propos de l'insuccès du projet de voyage 2008, annulé en raison d'un nombre d'inscriptions insuffisant, le Grand Chambellan Roger Delcaire déplore le désagrément causé à nos hôtes pressentis, qui avaient déjà procédé à toutes les réservations nécessaires lorsque nous avons dû nous décommander. Il précise que, désormais, il mettra ses compétences et son expérience au service de Michel Lavergne, et supervisera le projet que celui-ci établira en vue du voyage 2009 (cf. *infra*, p. 3).

Le Grand Argentier René Perrot présente ensuite le bilan financier de l'exercice 2008. À la différence de ce qui a été trop souvent constaté les années précédentes, ce bilan est particulièrement satisfaisant, en raison d'un concours de circonstances favorables — d'un point de vue strictement pécuniaire : annulation du voyage annuel, qui représente traditionnellement une lourde dépense ; bonne rentrée des cotisations — sans qu'il soit nécessaire de procéder à un recouvrement anticipé ; versement d'une subvention de la Mairie assortie d'un rappel ; succès du repas champêtre et bénéfice inattendu du « Mariage auvergnat ». R. Perrot précise qu'une partie des fonds disponibles a été placée sur un « livret A », formule à la fois commode et intéressante quant au taux des intérêts.

À l'issue de l'exposé du Grand Argentier, le Grand Maître donne lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, Maurice Jourdain et Jean Sol. Ceux-ci, après examen particulièrement minutieux des opérations financières — comme il ressort de leurs observations —, en attestent l'exactitude et la sincérité.

Le bilan moral et le bilan financier sont acceptés à l'unanimité.

2. Cotisations 2009 et propositions d'intronisations.

Le tarif des cotisations, fixé à 80 euros lors de l'assemblée générale 2007, reste inchangé pour l'année en cours.

Le Conseil de l'Ordre prend note des propositions d'intronisations soumises par les membres présents¹. Il se réserve toutefois le droit d'arrêter la liste définitive des impétrants lors de sa prochaine réunion.

3. Fête des vins de France et Saveurs du terroir 2009 (30, 31 mai et 1^{er} juin).

J. Barrat déclare n'avoir à transmettre aucune demande particulière du Comité des Fêtes en vue de la prochaine Fête des vins. R. Delcaire rappelle qu'afin d'éviter les problèmes de communication et les malentendus, il serait souhaitable de resserrer les liens et de travailler en concertation avec le Comité.

4. Autres manifestations. Soirée dansante, Fête des crus du Beaujolais, repas champêtre.

4.1. Voyage annuel. R. Delcaire, fort de son expérience, supervisera le projet présenté par Michel Lavergne, qui se propose d'organiser désormais le traditionnel voyage estival. En 2009, celui-ci aurait lieu les 29, 30 et 31 août. Le programme précis reste à établir et sera communiqué ultérieurement, lorsque tous les détails auront été réglés avec le vigneron qui accueillera les Fins Palais au domaine du Mas Delon, près du lac du Salagou, dans l'Hérault. Le prix de la participation serait de l'ordre de 220 euros. Gérard Vellard suggère que la possibilité de payer en plusieurs versements soit accordée à ceux qui en feraient la demande.

4.2. Soirée dansante. La Soirée Dansante 2009 aura lieu en principe le samedi 17 octobre. La salle des Fêtes a été réservée pour cette date auprès de la Mairie. Le Bureau Exécutif se charge de l'organisation — choix du traiteur et des musiciens. On s'efforcera de limiter le montant de l'inscription à 30 ou 35 euros par personne.

4.3. Fête des crus du Beaujolais. La sortie organisée ces deux dernières années à l'occasion de la Fête des crus du Beaujolais a connu un vif succès. Elle sera donc reconduite cette année. La 10^e édition de la Fête des crus se tiendra le dimanche 26 avril, à Chénas. Le responsable de cette sortie, Alain Lafond, souhaite que le coût de cette journée ne dépasse pas 50 euros par personne. Il précise que, pour des raisons de trésorerie, il est nécessaire qu'il y ait au moins 40 participants.

4.4. Repas champêtre. Le repas champêtre au « Cygne noir », avec cochon à la broche, sera également reconduit. La date retenue est celle du samedi 20 juin. Comme pour les autres manifestations, toutes dispositions utiles seront prises le moment venu par le Bureau Exécutif.

5. Cérémonies du 40^e chapitre de la Confrérie en 2010 et Route du Champagne 2010.

Nous devons dès maintenant réfléchir aux festivités qui marqueront la célébration du 40^e chapitre de la Confrérie. M. Lavergne suggère que les propositions soient présentées et débattues au Caveau, à l'occasion des « vendredis gourmands », le deuxième vendredi de chaque mois. Il faudra songer à de nouveaux moyens pour recueillir les fonds nécessaires à un projet ambitieux, organiser la logistique et participer activement aux sorties officielles. C'est en répondant aux invitations des autres confréries que nous pouvons espérer leur participation en retour.

M. Lavergne nous signale enfin que les champagnes Charles-Collin organisent en juillet 2010 une grande manifestation sur le thème de « la Route du Champagne », qui pourrait constituer le but du voyage annuel. Des questionnaires seront remis aux membres de la Confrérie afin qu'ils fassent savoir assez tôt s'ils sont intéressés par ce projet.

En l'absence de **questions diverses**, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi. Elle est suivie de la traditionnelle photo de groupe et d'un vin d'honneur, servi au Caveau de la Confrérie.

¹ Michel Lavergne (Alain Vignon, imprimeur à Clermont-Ferrand), Pierre Barillier (Philippe Thor, récupérateur automobile à Châteaugay ; Gérard Chamoret, plâtrier à Riom ; Didier Desvignes, chef d'entreprise à Joze), Alain Lafond (Sébastien Morel, employé Rockwool, résidant à Buxières-sous-Montaigut ; Michael Petitjean, employé Colas, résidant à Servant), Paul Guyot (Patrice Audouard, conducteur de travaux, résidant à Moureuille), Lionel Hidién (René Mathonnière, maire de Montmarault), Christian Dumont (Georges Lavergne, policier en retraite, résidant à Moureuille).

APPENDICE

BILAN DES ACTIVITÉS DE LA CONFRÉRIE POUR L'ANNÉE 2008

1. VIE DE LA CONFRÉRIE.

1.1 Effectif de la Confrérie. Il est à ce jour de soixante-deux compagnons, ce qui représente une diminution assez sensible par rapport au chiffre des années précédentes. L'année écoulée a été marquée par plusieurs disparitions : Christian Duboisset (mars), Michel Duval (juillet), Joseph Vernet (septembre) et dernièrement André Bonnet.

1.2. Démissions et radiations. Jean-Pierre Pradier, Jean-Pierre Revardeau et Jean-Claude Rousselot-Pailley ont donné leur démission. Jean-Luc Auzelle n'ayant pas réglé les cotisations des trois dernières années et ne participant plus aux activités de la confrérie a été rayé de la liste des membres actifs. Nous le disons chaque année : afin d'éviter des rappels inutiles et de simplifier la tâche de l'Argentier, il serait préférable que les membres qui souhaitent quitter la Confrérie le fassent clairement savoir.

1.3. Nouveaux membres. Trois nouveaux membres actifs ont été intronisés en 2008 : Christian DUMONT, Pascal FERRANDON, Jean-Louis MANGOT. On note avec satisfaction que ces compagnons participent activement, dans la mesure de leurs disponibilités, aux activités de la Confrérie. C'est l'occasion de rappeler que l'intronisation suppose un minimum d'engagement de la part des impétrants.

1.4. Réunions du Conseil de l'Ordre. Le Conseil de l'Ordre s'est réuni les 21 mars, 27 juin, 5 septembre 2008 et le 30 janvier 2009 — ce qui correspond à la périodicité normale. Les réunions du Bureau Exécutif ont été fixées en fonction des diverses manifestations à organiser. Pas de changements ou de décisions notables à signaler pour ce qui concerne la composition de ces instances.

2. MANIFESTATIONS HABITUELLES ET MANIFESTATIONS RECONDUITES.

2.1. Assemblée générale du 2 mars 2008. (cf. compte rendus et bilans adressés à chaque membre à la suite de l'assemblée) Elle a réuni quarante et un compagnons. Cinquante-six personnes participaient au repas — repas de très bonne tenue, préparé par le traiteur « Le Gourmand », de Louroux-de-Bouble. L'animation musicale était assurée par le « Duo Marsant ».

2.2. « Fête des vins de France et saveurs du terroir » des 10, 11 et 12 mai 2008. C'était la 46^e édition de la « Foire aux vins » et le 39^e chapitre de la Confrérie. Cinquante et un compagnons étaient présents sous le chapiteau pour le déjeuner officiel. Pour la première fois, un dîner réunissait le samedi soir, à la Salle des Fêtes », Fins Palais et vigneron exposants. Initiative particulièrement appréciée des soixante-dix-neuf convives, pour l'ambiance chaleureuse et la bonne humeur générale.

La Confrérie a participé avec succès au défilé du dimanche : une douzaine de membres étaient présents et se sont joints aux animations de l'après-midi. On note avec satisfaction que le déficit financier que l'on observe chaque année à l'issue de cette manifestation est, pour cette dernière édition, très raisonnable — mois de 300 euros (cf. ci-dessous, bilan financier).

2.3. Voyage annuel. Le voyage en Mâconnais, prévu pour les **23, 24 et 25 août 2008**, a dû être annulé, faute d'un nombre suffisant de participants. Ce constat doit conduire les organisateurs à procéder dans l'avenir à une enquête préalable afin d'éviter frais inutiles et désagréments liés à une annulation tardive.

2.4. Soirée dansante. Cette soirée, qui avait lieu cette année le **samedi 18 octobre**, reste un moment fort de la vie de la confrérie. Soixante-quinze inscrits ont pu apprécier le buffet préparé par notre compagnon Jean-Louis Vallon et danser au son de l'orchestre de Dany Gils.

2.5. « Beaujolais nouveau ». La soirée-dégustation traditionnelle du **23 novembre** a rassemblé de soixante à soixante-dix personnes, nombre légèrement inférieur à celui de l'année précédente, sans doute en raison d'un temps inclément. Les vins, selon la formule adoptée il y a deux ans, étaient fournis et choisis par le vigneron-exposant Franck Tavian. Une petite tombola, organisée pour l'occasion, a permis de limiter les frais habituels.

2.6. Fête des crus du Beaujolais. Cette sortie, organisée pour la seconde année consécutive à l'initiative du Grand Tavernier Alain Lafond, a réuni quarante-deux participants, qui ont passé la journée du **dimanche 27 avril** à Charentay, près de la montagne de Brouilly. Cette excursion, en raison du succès rencontré, devrait désormais figurer au calendrier de nos manifestations ordinaires.

2.7. Repas champêtre du 14 juin 2008. Comme la manifestation précédente, cette seconde édition de la « Journée cochon » a été une belle réussite et ce repas préluant aux joies estivales pourrait devenir l'un des moments forts de la vie de la Confrérie. Il est significatif de noter que le chiffre des participants est bien supérieur à celui des autres manifestations — plus de cent convives cette année, dont quatre-vingt-onze payants — et le bilan financier très largement positif (cf. ci-dessous, bilan financier). Il convient de remercier les initiateurs du projet, ainsi que les nombreux membres qui ont apporté leur concours à cette journée, avec une mention particulière pour les compagnons Roland Pompili — qui a mis gracieusement à la disposition des Fins Palais ses installations et son personnel — et Alain Robert, généreux donateur de la bête.

2.8. « Vendredis gourmands ». Ils restent fixés au deuxième vendredi du mois — sauf impératifs du calendrier ou événements exceptionnels — et connaissent toujours une fréquentation régulière. Ces rencontres dînatoires amicales existant depuis une dizaine d'années, il n'est désormais plus nécessaire d'en informer individuellement chaque compagnon. Les « vendredis gourmands », comme la plupart des événements touchant la vie de la Confrérie, sont d'ailleurs annoncés sur notre blog.

3. MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES OU EXCEPTIONNELLES.

3.1. Sollicités par la confrérie des Épicuriens des Combrailles et le Comité des Fêtes de Saint-Éloy-les-Mines, les Fins Palais se sont associés à l'organisation du « **Mariage auvergnat** », célébré le **4 août 2008**. En dépit de relations parfois difficiles et de problèmes de communication récurrents, ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour que la fête soit réussie et se félicitent de la réussite de cette animation qui a connu un grand succès.

3.2. Comme chaque année, nos dignitaires, légats ou compagnons délégués ont participé à la plupart des journées ou chapitres organisés par des confréries amies. Le Grand Chancelier ne peut mentionner que quelques-unes de ces manifestations, puisque nos légats et représentants négligent trop souvent de remettre un compte rendu de leurs sorties, comme le voudrait la règle :

61^e Foire aux Vins de Saint-Amand-Montrond et chapitre de la Confrérie des Chevaliers Gustateurs du Cœur de France — samedi 15 mars 2008 ; 2^e chapitre de la Confrérie des Épicuriens des Combrailles — dimanche 20 avril 2008 à Saint-Éloy-les-Mines ; 16^e chapitre de la Confrérie des Saveurs du Pays Charolais — samedi 20 septembre 2008 à Gueugnon ; chapitre de la Confrérie des Ramasseurs de Champignons du Sioulet-Chavanon — dimanche 21 septembre 2008 à Messeix ; chapitre de la Confrérie des Croqueurs de Pommes d'Auvergne — samedi 29 novembre 2008 à Aulnat ; chapitre de la Confrérie des Fins Palais de Saint-Pourçain en Bourbonnais et fête de la Saint-Vincent — dimanche 25 janvier 2009.

BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2008

Libellés	BILAN DES MANIFESTATIONS			
	Dépenses	Recettes	Déficit	Bénéfice
Résultats à la clôture de l'exercice précédent				548.54
EXERCICE COURANT				
Recettes exceptionnelles et cotisations		7911.11		7911.11
Frais généraux + caveau	5738.28		5738.28	
Assemblée générale	2834.43	2965.00		130.57
Foire aux vins	3694.54	3403.00	291.54	
Voyages	Mâconnais	300.00	300.00	
	Beaujolais	2321.36	2310.00	11.36
Soirée dansante	3577.84	3163.20	414.64	
Fêtes diverses	Repas champêtre	1412.65	2898.50	1485.85
	Dégustation beaujolais	302.83	280.60	22.23
TOTAUX	20181.93	22931.41	6778.05	9527.53
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				2749.48
RÉSULTAT DE LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	Excédent global : 3298.02 euros			